



L'accès à un travail et des conditions d'emploi plus difficiles pour les immigrés

En 2012, 357 900 immigrés actifs habitent en Auvergne-Rhône-Alpes. Les caractéristiques de leur emploi sont assez différentes de celles des non-immigrés. Ainsi, les hommes immigrés sont beaucoup plus souvent ouvriers que les non-immigrés. Les femmes immigrées occupent, elles aussi, des emplois moins qualifiés que les non-immigrées et leur contrat de travail est plus souvent à temps partiel. Globalement, la situation sur le marché du travail des immigrés nés en Europe occidentale est meilleure que celle des immigrés natifs du Maghreb. Les immigrés sont surreprésentés dans le secteur de la construction. Quant aux immigrées, elles sont très présentes dans les activités de services administratifs et de soutien. Enfin, les actifs immigrés se concentrent au nord-est de la région et dans les très grandes aires urbaines.

Anthony Faugère, Sandra Bouvet, Insee

En 2012, la région Auvergne-Rhône-Alpes abrite 681 200 immigrés (*chiffres clés*). Parmi eux, un peu plus de la moitié (357 900) se déclarent actifs. Ils sont alors soit en emploi, soit au chômage.

Plus d'ouvriers, moins de professions intermédiaires chez les immigrés

Parmi les actifs immigrés habitant en Auvergne-Rhône-Alpes, 283 600 ont un emploi en 2012. La population des immigrés en emploi est majoritairement masculine (56 %). Cette part est supérieure de quatre points à celle des non-immigrés. Hommes et femmes immigrés n'occupent pas les mêmes emplois. Les hommes sont très majoritairement ouvriers, les femmes plus souvent employées. Ils travaillent également dans des secteurs bien différents.

Les hommes immigrés occupent principalement des emplois d'ouvriers (*figure 1*) : c'est le cas de près de la moitié d'entre eux contre un tiers des non-immigrés. Ils

sont plus souvent ouvriers non qualifiés : 19 % des immigrés sont ouvriers non qualifiés contre 10 % des non-immigrés. La part d'ouvriers est encore plus forte pour les natifs du Maghreb et du Portugal. Elle culmine même à 57 % parmi les travailleurs nés en Turquie.

En revanche, les hommes immigrés exercent moins souvent une profession intermédiaire que les non-immigrés (respectivement 16 % et 25 %). Certaines de ces professions sont occupées par des fonctionnaires alors que ce statut n'est pas accessible aux personnes non ressortissantes de l'Union Européenne. De plus, 4 % des immigrés exercent une profession intermédiaire d'administration d'entreprise (technicien-commercial, chargés de clientèle bancaire, comptable...) contre 7 % pour les non-immigrés.

Les hommes immigrés sont aussi moins souvent cadres que les non-immigrés (16 % contre 19 %). Ils sont notamment moins souvent cadres administratifs et commerciaux d'entreprise (3 % contre 5 %). En revanche, la proportion de chercheurs et de

Chiffres clés

681 200 immigrés en Auvergne-Rhône-Alpes en 2012
Parmi eux, 357 900 sont actifs

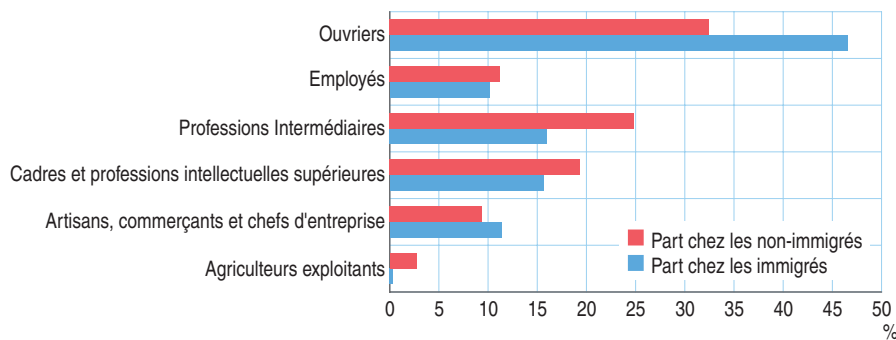
- 283 600 sont en emploi
 - 159 100 hommes
 - 46,5 % sont ouvriers
 - 15,6 % sont cadres
 - 124 500 femmes
 - 47,6 % sont employées
 - 11,5 % sont cadres
- 74 300 se déclarent au chômage

médecins hospitaliers parmi les immigrés est plus forte que parmi les non-immigrés. La part de cadres varie fortement selon le pays de naissance. Seulement 3 % des immigrés natifs de Turquie sont cadres contre 28 % de ceux nés en Suisse voire 37 % pour ceux nés aux États-Unis.

Quant aux femmes immigrées de la région, la moitié d'entre elles sont des employées, soit une part légèrement supérieure à celle

1 Un homme immigré en emploi sur trois est ouvrier

Répartition des hommes immigrés et non-immigrés d'Auvergne-Rhône-Alpes par catégorie socioprofessionnelle en 2012



Source : Insee, Recensement de la population 2012.

des non-immigrés. Notamment, près d'une immigrée sur cinq (contre une femme non immigrée sur dix) exerce une profession de services directs aux particuliers telle qu'aide à domicile, aide ménagère, assistante maternelle, ou employée de l'hôtellerie et de la restauration. C'est même une immigrée sur trois née au Portugal qui occupe un emploi de ce type.

Les ouvrières non qualifiées sont nettement surreprésentées parmi les immigrées. En effet, 12 % des immigrées font partie de cette catégorie sociale contre 5 % des non-immigrés. Par exemple, 6 % des immigrées occupent un emploi de technicienne de surface contre 1 % parmi les non-immigrées.

À l'inverse, les immigrées sont relativement moins nombreuses que les non-immigrées à exercer une profession intermédiaire (respectivement 19 % et 30 %). De même, les immigrées sont moins souvent cadres que les non-immigrées (11,5 % contre 13,3 %).

Les profils professionnels très marqués des immigrés sont aisément identifiables au sein des secteurs d'activités. Ainsi, en 2012, un homme immigré sur cinq travaille dans la construction. Cette proportion est près de deux fois supérieure à celle des hommes non-immigrés. En particulier, près de la moitié des hommes immigrés nés au Portugal et en Turquie sont employés dans la construction. Cette caractéristique explique aussi la forte proportion d'artisans parmi eux. L'industrie manufacturière regroupe, quant à elle, 17 % des hommes immigrés en emploi. Cette part est inférieure à celle des non-immigrés (19 %).

Comme pour les non-immigrées, la santé humaine et l'action sociale est le principal secteur d'activité des femmes immigrées : 23 % d'entre elles y sont employées soit une part équivalente à celle des non-immigrées. Une immigrée sur dix travaille dans le secteur des activités de services administratifs et de soutien

(activités de nettoyage, activités de location, agences de voyage...), contre 4 % pour les non-immigrées. Cette part s'élève même à 18 % pour les femmes nées en Turquie et en Algérie.

Les emplois précaires et le temps partiel plus répandus chez les femmes immigrées

En 2012, parmi les actifs immigrés en emploi, 19 % n'ont pas un contrat à durée indéterminée. On considère alors que leur emploi est précaire. A contrario seulement 13 % des actifs non-immigrés sont dans ce cas.

Les immigrés nés en Europe occidentale accèdent plus souvent à des emplois à durée indéterminée (figure 3). En particulier, seulement 11 % des natifs d'Espagne occupent un emploi précaire. À l'inverse, 22 % des immigrés africains occupent un emploi de ce type. Les immigrés nés en Amérique sont également fortement concernés par la précarité de leur contrat de travail. Toutefois, ce constat est à relativiser. En effet, une partie importante des contrats à durée déterminée des Américains concerne des chercheurs et des enseignants du supérieur.

En matière de précarité d'emploi, les immigrés devenus Français par acquisition se distinguent des immigrés étrangers. En effet, ils sont 15 % à occuper un emploi précaire contre près de 22 % parmi les immigrés étrangers.

Les femmes immigrées sont particulièrement confrontées à cette précarité de l'emploi. Plus d'une sur cinq s'y trouve confrontée, soit 6,5 points de plus que pour les non-immigrées. Cette plus grande pré-

Les immigrés, davantage confrontés au chômage

En 2012, en Auvergne-Rhône-Alpes, 74 300 actifs immigrés se déclarent chômeurs au recensement, soit un sur cinq ; cette part est deux fois plus forte que parmi les actifs non-immigrés (10,2 %). Ce constat reste vrai quel que soit le niveau d'étude. Ainsi, la part de chômeurs parmi les actifs immigrés diplômés de l'enseignement supérieur est de 15 % contre seulement 7 % pour les non-immigrés.

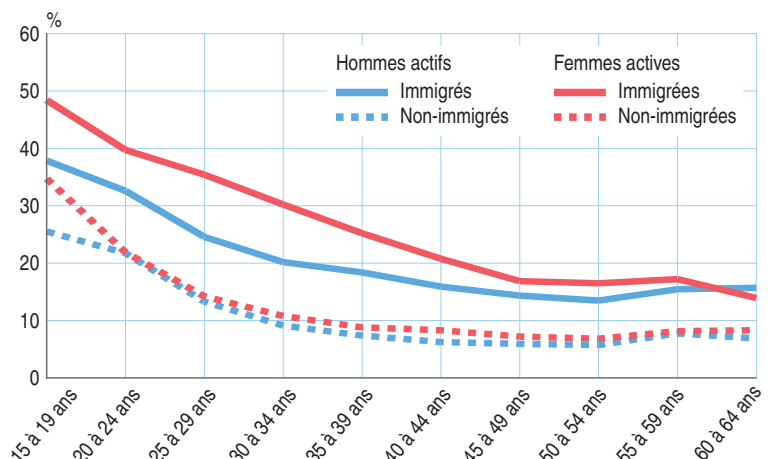
Comme toutes les femmes, les immigrées sont plus confrontées au chômage que leurs homologues masculins (figure 2). Près de 24 % se déclarent chômeuses en 2012 contre un peu plus de 18 % des hommes.

Dans la région, les immigrés les plus touchés par le chômage sont originaires de la Turquie (27 %) et des pays africains (près de 30 % de chômeurs parmi les natifs algériens et tunisiens, 35 % de ceux nés en Guinée). En revanche, les parts de chômeurs parmi les immigrés venant d'Europe occidentale sont plus faibles, comme c'est le cas pour les immigrés nés au Portugal et en Italie (respectivement 9 % et 11 %).

La part de chômeurs parmi les actifs immigrés devenus français est inférieure de 5,7 points à celle des immigrés étrangers. Toutefois, leur situation reste largement défavorable par rapport à celle des non-immigrés.

2 Les femmes immigrées très confrontées au chômage

Part de chômeurs par sexe et tranches d'âges en 2012



Source : Insee, Recensement de la population 2012.

carité s'explique, d'une part, par une plus grande présence des immigrées dans des métiers, tels que les services aux particuliers, où les contrats précaires sont plus nombreux. D'autre part, à profession identique, les immigrées ont plus souvent un contrat précaire que les non-immigrées.

De plus, les femmes immigrées travaillent plus souvent à temps partiel (38 %) que les non-immigrées (32 %). En effet, elles occupent des emplois pour lesquels le temps partiel est courant et, pour une même profession, leur contrat de travail est plus souvent à temps partiel.

Les actifs immigrés très présents dans les zones d'emploi du nord-est de la région

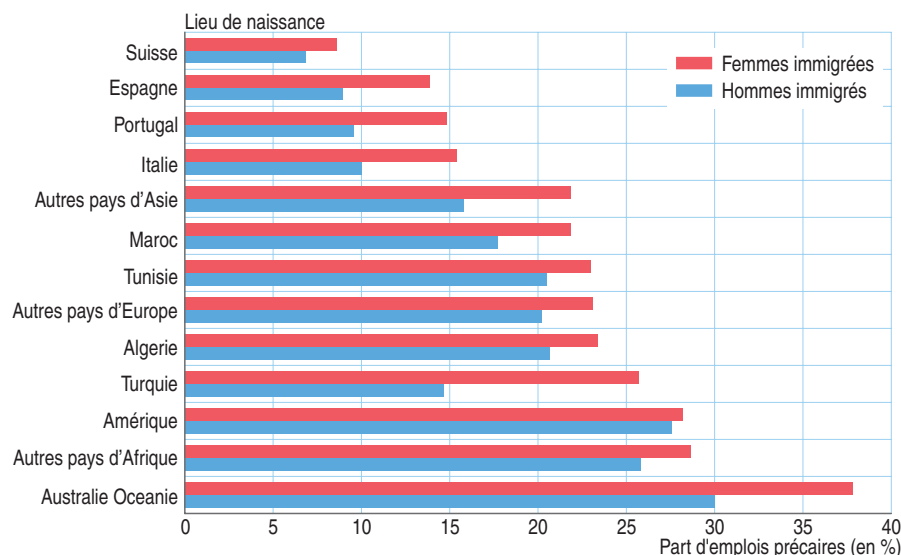
En 2012, la part d'immigrés dans la population active varie de 1 % dans la zone d'emploi de Mauriac dans le Cantal à 19 % dans celle d'Oyonnax dans l'Ain. Elle est particulièrement élevée (supérieure à 13 %) dans les zones d'emploi situées au nord-est de la région, frontalières avec la Suisse. Le Genevois français, notamment, abrite de nombreux résidents nés en Suisse dont la plupart passent chaque jour la frontière pour aller travailler dans leur pays d'origine. La part d'immigrés dans la population active est également importante dans les zones d'emplois centrées sur les plus grands pôles urbains comme Lyon et Grenoble (respectivement 11 % et 10 %). A contrario, les immigrés actifs sont beaucoup moins présents dans les zones d'emploi plus rurales, notamment à l'ouest de la région. Ainsi, dans les trois zones d'emploi cantaliennes, les immigrés représentent moins de 2 % de la population active.

Les cadres immigrés se concentrent dans les grands pôles économiques. La part de cadres parmi les actifs immigrés culmine ainsi à 21 % dans la zone d'emploi de Grenoble. En effet, le territoire grenoblois accueille de nombreux cadres travaillant notamment dans la recherche. Dans la zone d'emploi de Lyon, 14 % des immigrés en emploi sont cadres.

La part d'ouvriers parmi les immigrés est aussi très variable selon les zones d'emploi. Elle est très forte dans les territoires industriels tels que les zones d'emploi de la Vallée de l'Arve (60 %) ou de Thiers (49 %). C'est dans celle d'Oyonnax que la part d'ouvriers parmi les immigrés est la plus élevée (63 % contre 30 % des non-immigrés). En effet, ils sont nombreux à être venus, notamment de Turquie, pour renforcer les effectifs des entreprises implantées dans la « Plastics Vallée », la plus importante zone d'Europe spécialisée dans la plasturgie. ■

3 Une précarité de l'emploi moins présente chez les immigrés nés en Europe occidentale

Part d'emplois précaires chez les immigrés par lieu de naissance en 2012



Définition : emploi précaire : dans cette étude, tous les salariés qui ne sont pas en contrat à durée indéterminée sont considérés en emploi précaire.

Source : Insee, Recensement de la population 2012.

Les immigrés diplômés du supérieur plus souvent en situation de déclassement et de chômage

En Auvergne-Rhône-Alpes, parmi les immigrés en emploi diplômés du premier ou du second cycle universitaire, 51 % occupent un emploi pour lequel ils sont surqualifiés contre 39 % pour les non-immigrés. Ce déclassement « universitaire » des immigrés dépend de leur pays de naissance. Les immigrés nés dans l'Union Européenne sont nettement moins touchés par ce phénomène que ceux originaires d'Afrique. Ainsi, parmi les immigrés diplômés du supérieur originaires du Congo, 68 % sont surqualifiés contre 36 % de ceux nés en Espagne.

De plus, les diplômes de l'enseignement supérieur protègent moins les immigrés du chômage. Ainsi, la part de chômeurs parmi les actifs non-immigrés possédant ces diplômes est seulement de 7 % contre 15 % pour les immigrés. Là encore ces difficultés sont différentes selon le pays de naissance. Cette part varie en effet de 9 % pour les pays de l'Union Européenne à 22 % pour les immigrés nés en Afrique.

Difficile insertion sur le marché du travail pour les migrants récents

En Auvergne-Rhône-Alpes, un actif immigré sur trois arrivé en France il y a moins de cinq ans est au chômage. Plus la date de la migration s'éloigne, plus la part de chômeurs parmi les immigrés décroît, signe de la difficulté des immigrés, résidents récents, à s'insérer sur le marché du travail.

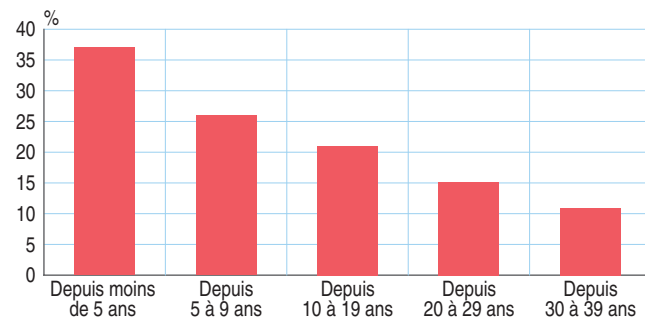
Lorsqu'ils sont en emploi, les immigrés récents occupent plus souvent des emplois précaires : 37 % contre seulement 15 % de ceux arrivés depuis 20 à 29 ans (figure 4). En effet, les nouveaux immigrés acceptent plus souvent ce type de travail afin d'amorcer leur insertion sociale.

Les immigrés arrivés récemment en France sont plus souvent cadres

que leurs aînés. Ceci résulte à la fois de l'élévation des niveaux de formation initiale des immigrés et du fait que certains cadres immigrés viennent en France pour y occuper un « poste transitoire » avant de regagner leur pays d'origine.

4 Les immigrés récents occupent souvent un emploi précaire

Part d'emplois précaires chez les immigrés par ancienneté d'arrivée en France



Source : Insee, Recensement de la population 2012.

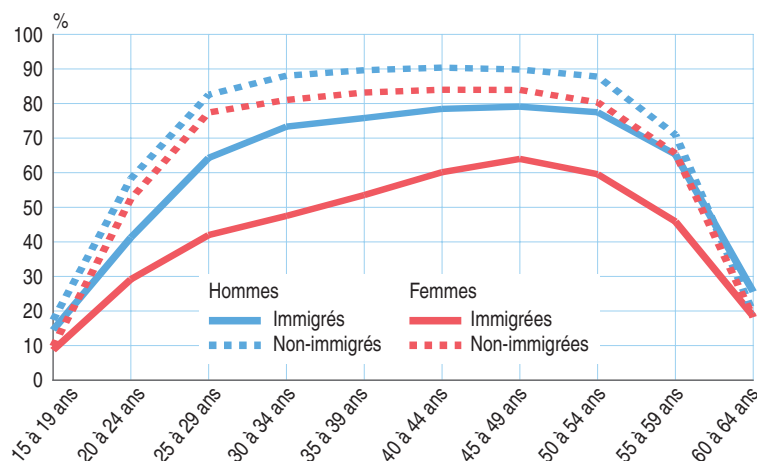
Des taux d'emploi plus faibles pour les femmes immigrées

À tout âge, le taux d'emploi des femmes immigrées (figure 5) est plus faible que celui des non-immigrées. Entre 25 et 54 ans, seulement 55 % d'entre elles ont un emploi contre 82 % des non-immigrées. Cet écart s'explique à la fois par un taux de chômage plus élevé et une plus forte inactivité. En particulier, dans ces tranches d'âges, seulement 26 % des femmes immigrées nées en Turquie sont en emploi. En effet, près de la moitié de ces immigrées se déclarent femmes au foyer.

Aux âges de pleine activité, le taux d'emploi des hommes immigrés est inférieur de 13 points à celui des non-immigrés. Cet écart est même de 31 points pour les Chinois. À l'inverse, le taux d'emploi des immigrés nés au Royaume-Uni est supérieur de 1,3 point à celui des non-immigrés.

5 Entre 35 et 39 ans, seulement la moitié des femmes immigrées sont en emploi

Taux d'emploi des 15 à 64 ans par sexe et tranche d'âges en 2012



Source : Insee, Recensement de la population 2012.

Définitions - Méthodologie

Immigré : Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. À l'inverse, certains immigrés ont pu devenir français, les autres restant étrangers. Les populations étrangère et immigrée ne se confondent pas totalement : un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France. La qualité d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient français par acquisition.

Taux d'emploi : Le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe.

Déclassement : La table de correspondance diplôme-profession est issue de l'étude « insertion professionnelle des jeunes et processus de déclassement » série des documents de travail de la direction des études et synthèses économiques, Insee, Gérard Forgeot et Jérôme Gautié, avril 1997.

Table de correspondance diplôme-profession retenue pour mesurer les sur et sous diplômés

Catégorie d'emploi occupé	Diplôme						
	Sans diplôme	BEPC	BEP/CAP	Bac pro	Bac général	1 ^{er} cycle de l'enseignement supérieur	2 ^{ème} cycle de l'enseignement supérieur
Cadres supérieurs	sous-diplômé	sous-diplômé	sous-diplômé	sous-diplômé	sous-diplômé	sous-diplômé	normal
Professions intermédiaires	sous-diplômé	sous-diplômé	sous-diplômé	normal	normal	normal	surdiplômé
Employés qualifiés	sous-diplômé	normal	normal	normal	normal	surdiplômé	surdiplômé
Employés non qualifiés	normal	normal	surdiplômé	surdiplômé	surdiplômé	surdiplômé	surdiplômé
Ouvriers qualifiés	normal	normal	normal	normal	surdiplômé	surdiplômé	surdiplômé
Ouvriers non qualifiés	normal	normal	surdiplômé	surdiplômé	surdiplômé	surdiplômé	surdiplômé

Pour les ouvriers, la distinction sur le niveau de qualification existe dans la nomenclature des professions et des catégories sociales (PCS). Les **ouvriers non qualifiés** regroupent donc ici les ouvriers non qualifiés de type industriel (67), les ouvriers non qualifiés de type artisanal (68) et les ouvriers agricoles (69). Pour les **employés non qualifiés**, la nomenclature utilisée est celle proposée par Olivier Chardon (« *La qualification des employés* », Insee, Documents de travail, mars 2002).

Insee Auvergne-Rhône-Alpes
165 rue Garibaldi
BP 3184
69401 Lyon Cedex 03

Directeur de la publication
Pascal Oger
Rédaction en chef
Sandra Bouvet, Anthony Faugère

ISSN : 2493-0911 (en ligne)
ISSN en cours (imprimé)

©Insee 2016
Maquette : Insee
Mise en page : SCEI

Pour en savoir plus

- Reynaud J.P., Gilbert A., « *Les immigrés sont davantage présents dans les grands pôles urbains* », Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes n°21, septembre 2016 ;
- Brutel C., « *La localisation géographique des immigrés – Une forte concentration dans l'aire urbaine de Paris* », Insee première n°1591, avril 2016.

